



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

professions de santé

Question écrite n° 95433

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la nécessité d'intégrer les médecines alternatives et complémentaires dans le cursus universitaire des facultés de médecine. Aux États-Unis, plus de quatre-vingts universités, dont Harvard, Columbia et Stanford, enseignent ces disciplines, telles que la phytothérapie, la chiropractie, la méditation, l'acupuncture, le yoga et le reiki ou toucher thérapeutique. On sait aujourd'hui que la plupart des maladies ont une origine plurifactorielle. Plus la recherche avance, plus le stress émotionnel paraît impliqué dans ces causes. Or il est possible d'entraîner le cerveau, siège d'une véritable « plasticité neuronale », à réagir positivement face au stress, stimulant ainsi le système nerveux parasympathique qui induit le relâchement des tensions, et active les défenses immunitaires et les mécanismes réparateurs du corps. En conséquence, il lui demande si le Gouvernement envisage de mettre en place une collaboration étroite entre toutes les médecines, comme le recommande l'OMS, au niveau universitaire.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95433

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 mai 2006, page 5351